
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
FACULTÉ D'ÉDUCATION
DÉPARTEMENT D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE
BACCALAURÉAT EN ORIENTATION

PLAN DE COURS de départ élaboré pour EPU953
(Élaboré à partir du travail 3 de EPU 940)
CCO 123
INTERVENTION INTERDISCIPLINAIRE EN ORIENTATION (3 crédits)

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

SESSION :	Automne 20XX
GROUPE :	XX
JOUR / HEURE :	A déterminer
LOCAL :	A déterminer
CHARGÉE DE COURS :	A déterminer
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :	Local chargées chargés de cours : poste 62415
COURRIEL :	Charge.de.cours@USherbrooke.ca
BUREAU :	A1-131 (local des chargées et chargés de cours)
PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ :	Sur rendez-vous

2. RENSEIGNEMENTS SUR LE COURS

2.01 Description générale du cours (Annuaire, Faculté d'éducation)

Objectifs : comprendre les principes de l'intervention interdisciplinaire en orientation. Situer le rôle de la conseillère et du conseiller d'orientation en complémentarité avec d'autres spécialistes et en fonction des lois, mesures et programmes gouvernementaux touchant les mondes de l'éducation et du travail.

Contenu : lois, mesures et programmes gouvernementaux concernant l'éducation, le travail et la santé, reliés à l'intervention en orientation. Approche systémique en contexte d'orientation et intervention en réseau. Principes d'intervention en situations complexes faisant appel à l'interdisciplinarité.

2.02 Compétences visées

Cette activité pédagogique permettra d'amorcer ou de poursuivre le développement de certaines compétences professionnelles tirées du document intitulé *Le profil des compétences générales des conseillers d'orientation* (OCCOPPQ, 2004), dont particulièrement les suivantes :

- ⇒ exercer un rôle conseil auprès d'autres acteurs (compétence principale);
- ⇒ évaluer la situation d'une manière rigoureuse.

2.03 Ressources à développer

À la fin de l'activité pédagogique, les étudiantes et les étudiants seront en mesure :

- de nommer les caractéristiques d'une intervention interdisciplinaire dans le domaine de ses compétences en la distinguant d'autres types d'intervention en orientation;
- de décrire la démarche d'une intervention interdisciplinaire en précisant le rôle qu'ils peuvent jouer et leurs limites dans le cadre d'une intervention ciblée, en le discernant de celui des autres acteurs impliqués dans la situation;
- du point de vue d'acteur d'une équipe d'intervention interdisciplinaire, d'analyser une situation à partir de ses compétences actuelles, de sa connaissance des facteurs biopsychosociaux et en s'appuyant sur des informations pertinentes en référence aux lois, mesures et programmes gouvernementaux concernant l'éducation, le travail et la santé, reliés à l'intervention en orientation ainsi que de proposer des solutions adaptées à cette situation;
- d'élaborer une argumentation appropriée et communiquer efficacement avec les autres acteurs concernés dans le cadre d'une situation d'intervention interdisciplinaire;
- de juger adéquatement de leur degré d'expertise actuel en comparaison avec celui d'une personne exerçant à titre de conseillère ou de conseiller d'orientation.

2.04 Calendrier et contenu des cours

Cours	Date	Contenu	Lecture à faire avant le cours suivant
1		<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du plan de cours ; - État des connaissances antérieures liées aux contenus d'apprentissage, aux ressources à développer perçues, et buts d'apprentissages dans le champ de l'intervention interdisciplinaire; - Les étapes de la méthode de l'étude de cas. (Exposé et questionnaire à remplir sur place) 	L'étude de cas (document de travail disponible sur Moodle) Article de Chantal Thiboutot Beaumont, C., Lavoie, J. et Couture, C (2010)
2		<ul style="list-style-type: none"> - Regard sur des situations d'intervention interdisciplinaires en orientation; - Le partage des rôles. (Exposé et réponses aux questions, Quizz) 	Devenir Consultant Lescarbeau, Payette et St-Arnaud (p. 20-31 ; 40-51; 98-108)
3		<ul style="list-style-type: none"> - Un modèle d'intervention systémique : - La définition du client et du système client ; - Le besoin du client ; - Le recadrage ; - Introduction à l'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> - SAAQ (2010) - CSST (2010) - OCCOPPQ (2004) - Office des professions du Québec (2001)
4		<ul style="list-style-type: none"> - Lois, mesures et programmes en lien avec l'éducation, le travail et la santé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Robidoux, M. (2007)
5		<ul style="list-style-type: none"> - Étude de cas. 	<ul style="list-style-type: none"> - Valach, L., et Young, R. A. (2007)
6		<ul style="list-style-type: none"> - Étude de cas : dépôt de la position I ; - Dépôt de la position II à la fin du cours. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau de services en déficience intellectuelle (2000).

7		<ul style="list-style-type: none"> - Étude de cas, suite ; - Dépôt de la première partie du travail personnel de réflexion (non notée). 	<ul style="list-style-type: none"> - Bernier, R., Desrosiers, G., J.P., et Matte, J. Travail personnel pour la prochaine rencontre : Trouver un texte nouveau sur le Web, ou un texte d'ordre scientifique concernant l'interdisciplinarité, en faire un bref résumé et le commenter en 10 lignes maximum, le rendre public en le déposant sur Moodle dans la section créée à cet effet avant le cours 8.
		<ul style="list-style-type: none"> - Relâche des activités pédagogiques 	
8		<ul style="list-style-type: none"> - La conduite du processus d'intervention interdisciplinaire ; - La qualité de l'argumentation et la rétroaction; - Travailler autour d'un objectif commun - Remise du travail final sur l'étude de cas ; - Détermination des équipes pour la production complémentaire : l'examen en équipe ; - Désignation des personnes à qui chacun donne une rétroaction sur les textes trouvés ; - Remise aux étudiantes et aux étudiants de leur travail personnel de réflexion et rétroaction au groupe en général des réflexions de la personne enseignant pour la première partie de ce travail. 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail personnel pour la prochaine rencontre : Effectuer une recherche à l'aide de Repères pour connaître les tâches particulières que peuvent effectuer les gens des autres professions avec lesquels il travaille, et par conséquent se faire une idée de leur expertise Collin, A. (2007). Palladino Schultheiss, D. et Pennington, D.
9		<ul style="list-style-type: none"> - L'exercice du rôle d'intervenant à travers une mise en situation : faire sa place ; - Rétroactions écrite par les pairs et de la personne enseignante. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tremblay, G. (2010) - Travail personnel : Donner une rétroaction aux personnes désignées pour les textes qu'ils ont trouvés sur le Web sur l'interdisciplinarité.
10		<ul style="list-style-type: none"> - L'exercice du rôle d'intervenant à travers une mise en situation : contribuer par son expertise ; - Rétroactions écrite par les pairs et de la personne enseignante. 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail personnel pour la prochaine rencontre : Produire par écrit les réponses à un scénario à partir d'une grille d'intervention et s'appropriier les outils qui lui conviennent le mieux - Dortier, J.-F. (p. 39-43.)

11		<ul style="list-style-type: none"> - L'exercice du rôle d'intervenant à travers une mise en situation : interagir en situation de conflit (attitudes) ; - tester son intervention avec des pairs; - Rétroactions écrite par les pairs et de la part de la personne enseignante. 	
12		<ul style="list-style-type: none"> - Examen 	Rege Colet, N. (2002).
13		<ul style="list-style-type: none"> - L'expertise de la personne conseillère d'orientation en exercice : Position des personnes invitées au regard de leurs expertises mutuelles et des situations d'interactions au sein d'équipes interdisciplinaires qu'elles ont vécues. 	Bernier, R., Desrosiers, G., J.P., et Matte, J. (1998)
14		<ul style="list-style-type: none"> - Bilan des interactions sur les études de cas et sur l'exercice du rôle d'intervenant; - Estimation de l'écart des compétences acquises et celles obtenues en fin de parcours de la maîtrise en orientation; - Remise finale de la production individuelle. 	
15		<ul style="list-style-type: none"> - Production complémentaire : Examen en équipe; - Évaluation des enseignements. 	

2.05 Formules pédagogiques et activités d'apprentissage

À partir des lectures proposées, d'exposés de la part de la personne enseignante, de recherches personnelles, de mises en situations et d'une étude cas exploitant la méthode des cas qui sera expliquée à la première rencontre, l'étudiante ou l'étudiant aura à se placer dans un rôle d'acteur actif de son apprentissage. Chaque personne sera invitée à plusieurs reprises à donner de la rétroaction à des pairs. Chaque personne aura à produire une réflexion tout au long de son apprentissage qui sera évaluée de manière sommative. L'examen aura pour but de vérifier les acquis en référence aux contenus vus dans les cours. Une production complémentaire aura lieu en équipe afin de valider certains apprentissages. Un forum sera créé sur Moodle où les étudiantes et les étudiants seront invités à poser leurs questions et donner des commentaires.

2.06 Documentation et matériel requis

Lescarbeau, R., Payette, M. et St-Arnaud, Y. (1990). *Devenir Consultant*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal (2^e ed.).

Les étudiantes et étudiants sont invités à télécharger les textes de référence à partir du site Moodle. Ils seront disponibles au moins une semaine précédant le cours.

Un recueil de texte sera aussi disponible chez Photadme au coût d'environ 4,50\$

3. ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

Les travaux et les activités	Points	Dates d'échéance
Travail individuel : position I à l'étude de cas	10	Remise au début du cours 6
Travail individuel : position II à l'étude de cas	5	Remise à la fin du cours 6
Travail individuel : remise du travail final sur l'étude de cas	15	Remise au début du cours 8
Examen	30	Au cours 12
Travail de réflexion personnelle	30	Dépôt de la première partie de la réflexion au cours 7 (non notée) Remise au début du cours 14
Production complémentaire : Examen en équipe	10	Au cours 15

3.01 Renseignements essentiels

⇒ L'étude de cas – travail individuel (30%)

L'étude de cas se fera selon le déroulement de la méthode des cas expliquée au premier cours. Les éléments d'évaluation seront remis en trois temps correspondant au déroulement de l'activité. La position de départ tiendra sur un maximum de deux pages. La position II tiendra sur un maximum de ½ page. Le travail final devra comporter de 6 à 8 pages (incluant l'introduction, la conclusion, mais excluant la page titre et la table des matières).

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Respect des exigences;
- Exactitude des éléments;
- Pertinence des réponses.

L'étude de cas vise principalement à vérifier dans quelle mesure l'étudiante ou l'étudiant est capable du point de vue d'acteur d'une équipe d'intervention interdisciplinaire, d'analyser une situation typique calquée sur la réalité du marché du travail à partir de ses compétences actuelles, de sa connaissance des facteurs biopsychosociaux et en s'appuyant sur des informations pertinentes en référence aux lois, mesures et programmes gouvernementaux concernant l'éducation, le travail et la santé, reliés à l'intervention en orientation ainsi que de proposer des solutions adaptées à cette situation. Cela exige aussi un jugement porté sur l'aspect spécifique de sa compétence et de sa complémentarité avec les autres personnes intervenantes spécialistes de leurs domaines.

⇒ Le travail de réflexion personnelle (30%)

L'étudiante ou l'étudiant devra produire un texte visant à faire l'état de sa réflexion sur le développement de ses compétences tout au cours de l'activité pédagogique. Il est

fortement suggéré de se créer un journal de bord pour consigner les observations, commentaires et les apprentissages. Ce travail devra faire d'abord l'état des connaissances antérieures liées aux contenus d'apprentissage et aux ressources à développer qu'il a identifiées au terme du premier cours. Il fait ensuite état de sa réflexion sur ses apprentissages, et fait les liens avec la littérature. Les rétroactions obtenues des pairs dans le déroulement de l'activité doivent être expliquées et placées en annexe. Enfin, on y retrouve le degré d'atteinte des objectifs proposés, et l'explication de l'écart entre la situation de départ et la situation finale. L'étudiante ou l'étudiant doit aussi faire état de sa quête d'un texte de référence sur le Web concernant l'interdisciplinarité et de son bref résumé et commentaire en 10 lignes maximum qu'il a rendu public sur Moodle dans la section créée à cet effet et discutera des rétroactions qu'il a obtenues à ce sujet.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- spécificité de l'analyse, pertinence;
- utilisation ajustée de modèles théoriques auxquels on réfère;
- apport de preuves pour appuyer l'argumentation;
- complétude et cohérence d'ensemble;
- respect des consignes.

Les pénalités imposées par rapport aux fautes de français sont de 10% de la note maximale prévue sur les travaux écrits. Le 10% est automatiquement appliqué si le nombre moyen de 2 fautes par page est dépassé.

Examen (30%)

L'examen porte sur toutes les notions vues à date au cours. Il est fait principalement de questions ouvertes (sur l'étude d'un dossier avec certaines informations techniques fournies), et de quelques questions fermées qui exigent une réponse précise. L'étudiante ou l'étudiant devra aussi expliquer sa position. Les étudiantes et les étudiants n'ont pas accès à leur portable. Ils devront apporter sur place les textes sur les lois et mesures gouvernementales qu'ils utiliseront lors de l'examen.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Justesse et spécificité des réponses;
- Qualité de l'analyse;
- Complétude.

Cet examen vise à vérifier les acquis suivants :

- de nommer les caractéristiques d'une intervention interdisciplinaire dans le domaine de ses compétences en la distinguant d'autres types d'intervention en orientation;
- de décrire la démarche d'une intervention interdisciplinaire en précisant le rôle qu'ils peuvent jouer et leurs limites dans le cadre d'une intervention ciblée, en le discernant de celui des autres acteurs impliqués dans la situation;
- du point de vue d'acteur d'une équipe d'intervention interdisciplinaire, d'analyser une situation à partir de ses compétences actuelles, de sa connaissance des facteurs biopsychosociaux et en s'appuyant sur des informations pertinentes en référence aux lois, mesures et programmes gouvernementaux concernant

l'éducation, le travail et la santé, reliés à l'intervention en orientation ainsi que de proposer des solutions adaptées à cette situation;

- d'élaborer une argumentation appropriée et communiquer efficacement avec les autres acteurs concernés dans le cadre d'une situation d'intervention interdisciplinaire.

Production complémentaire : Examen en équipe (10%)

L'étudiante ou l'étudiant devra travailler en équipe de 4 à 5 personnes. La composition des équipes se fera au choix des personnes étudiantes et devra être fixée à la fin du cours 8. L'examen en équipe comprendra moins de questions que l'examen individuel, les énoncés y seront comparables (à l'exception d'une question portant sur les 2 derniers cours). Chaque personne de l'équipe devra répondre à une question différente de manière individuelle dans la première partie du temps alloué. Ensuite chaque équipe pourra utiliser l'opinion de ses membres pour raffiner les réponses aux questions. Chacun devra apporter sur place les textes sur les lois et mesures, mais personne n'aura droit à d'autre matériel (électronique ou autre). Toutes les réponses des équipes seront remises pour évaluation à la fin de la période. La même note sera accordée à tous les membres de la même équipe.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Justesse et spécificité des réponses;
- Qualité de l'analyse;
- Complétude.

Cet examen vise à vérifier les acquis suivants :

- de nommer les caractéristiques d'une intervention interdisciplinaire dans le domaine de ses compétences en la distinguant d'autres types d'intervention en orientation;
- de décrire la démarche d'une intervention interdisciplinaire en précisant le rôle qu'ils peuvent jouer et leurs limites dans le cadre d'une intervention ciblée, en le discernant de celui des autres acteurs impliqués dans la situation;
- du point de vue d'acteur d'une équipe d'intervention interdisciplinaire, d'analyser une situation à partir de ses compétences actuelles, de sa connaissance des facteurs biopsychosociaux et en s'appuyant sur des informations pertinentes en référence aux lois, mesures et programmes gouvernementaux concernant l'éducation, le travail et la santé, reliés à l'intervention en orientation ainsi que de proposer des solutions adaptées à cette situation;
- d'élaborer une argumentation appropriée et communiquer efficacement avec les autres acteurs concernés dans le cadre d'une situation d'intervention interdisciplinaire.
- de juger adéquatement de leur degré d'expertise actuel en comparaison avec celui d'une personne exerçant à titre de conseillère ou de conseiller d'orientation.

3.02 Barème facultaire d'évaluation

A+ :	4.3	91%	à	100%	Excellent	C+ :	2.3	73%	à	75%	Bien
A :	4.0	88%	à	90%	Excellent	C :	2.0	70%	à	72%	Bien
A- :	3.7	85%	à	87%	Excellent	C- :	1.7	67%	à	69%	Bien
B+ :	3.3	82%	à	84%	Très bien	D+ :	1.3	64%	à	66%	Passable
B :	3.0	79%	à	81%	Très bien	D :	1.0	60%	à	63%	Passable
B- :	2.7	76%	à	78%	Très bien	E :	0	59%	et moins		Échec

4. PRÉSENCE AUX EXAMENS, REMISE DES TRAVAUX ET AUTRES REMARQUES

Le *Règlement des études de l'Université de Sherbrooke* stipule que, dans tous les cas où la personne doit se présenter à un examen ou remettre un travail pour une date précise, le fait de ne pas remplir cette exigence entraîne la note « 0 », à moins que la personne puisse démontrer que ce manquement découle de circonstances indépendantes de sa volonté (ex. : maladie). Toute personne qui ne peut remettre un travail à la date d'échéance ou se présenter à un examen doit justifier son retard ou son absence par écrit dans un délai de 15 jours suivant la date en question en soumettant sa demande sur le formulaire approprié.

Afin de respecter le droit à la révision des notes, les travaux et autre matériel d'évaluation ne pourront être remis aux étudiantes et aux étudiants avant la fin de la session suivante. Ces documents seront uniquement retournés aux personnes qui auront remis une enveloppe non cachetée, pré-adressée (au lieu de résidence) et suffisamment affranchie (veuillez faire peser votre enveloppe avec son contenu). Tous les autres documents seront détruits. Pour ce qui est des documents relatifs au dossier de la cliente ou du client, ils pourront être consultés par l'étudiante ou l'étudiant à la Clinique d'orientation de l'Université de Sherbrooke, mais ils ne pourront pas leur être remis.

Tous les travaux remis dans le cadre de cette activité pédagogique doivent respecter le *Guide de présentation des documents écrits : pour les travaux, essais, mémoires et thèses*. Les étudiantes et les étudiants inscrits à la Faculté d'éducation ont accès gratuitement à la version électronique de ce guide sous l'onglet « Documents officiels » de l'intranet de la Faculté d'éducation. Les étudiantes et les étudiants sont aussi encouragés à respecter la *Politique rédactionnelle non sexiste* disponible dans la section des documents officiels sur le site universitaire. De même, par rapport à leur conduite en classe, elles et ils sont invités à «respecter la dignité de tout membre de la communauté universitaire et [...] se comporter respectueusement» (Extrait de la *Déclaration des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants de l'Université de Sherbrooke* disponible dans la section des documents officiels sur le site universitaire).

5. BIBLIOGRAPHIE

- Beaumont, C., Lavoie, J. et Couture, C. (2010). *Les pratiques collaboratives en milieu scolaire : cadre de référence pour soutenir la formation*. Document téléaccessible
- Collin, A. (2007). Multidisciplinary, interdisciplinary, and transdisciplinary collaboration: implications for vocational psychology and vocational guidance. In S. Soresi & L. Nota (Co-chairs), *Vocational psychology and career guidance practice: An*

international partnership. Symposium conducted at the meeting of the International Association for Educational and Vocational Guidance. Padua, Italy : Society for Vocational Psychology, and National Career Development Association.

D'Amour, D. (2006). *Collaboration interprofessionnelle : bien saisir les enjeux*. Colloque : L'interdisciplinarité, défi ou déni. Centre Mont-Royal, Montréal.

Dortier, J.-F. (2007). Les conflits au travail, un drame en trois temps. *Sciences humaines*, 182, 39-43.

Duguay, I. (2005). *Plan d'implantation de l'intervention interdisciplinaire dans l'équipe des services intégrés de la clientèle petite-enfance, 0-5 ans du CSSS de Sorel-Tracy, mission CLSC*. Montréal : Université de Montréal

Fortier, I. (2002). Le défi humain de la multidisciplinarité et la quête de l'interdisciplinarité. *Sources, ENAP*, 7(1), 1-2.

LeMoigne, J.-L. (2002). Légitimer les connaissances interdisciplinaires dans nos cultures, nos enseignements et nos pratiques. In F. Kourilsky, *Ingénierie de l'interdisciplinarité. Un nouvel esprit scientifique* (p. 28-36). Paris : L'Harmattan.

Lenoir, Y (2009). *L'interdisciplinarité dans tous ses états : de sa conceptualisation à son actualisation*. Sherbrooke : Université de Sherbrooke, Séminaire de l'IRPE

Lenoir, Y. et Larose, F. (1997). *Entre l'obscur désir d'interdisciplinarité à l'école et l'expression de son besoin social, quelles en sont ses représentations et ses pratiques?* Sherbrooke : Université de Sherbrooke, Laboratoire de recherche interdisciplinaire en didactique des disciplines.

Lescarbeau, R., Payette, M. et St-Arnaud, Y. (1990). *Devenir Consultant*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal (2^e ed.).

Palladino Schultheiss, D. et Pennington, D. (2009). Problems with and needs for interdisciplinary interactions in vocational guidance. *In Career Development Quarterly*. Juin 2009.

Rege Colet, N. (2002). *Enseignement universitaire et interdisciplinarité: un cadre pour analyser, agir et évaluer...* Paris : De Boeck Université

Robidoux, M. (2007) *Cadre de référence Collaboration interprofessionnelle*. Sherbrooke : École en chantier 2007

Schön, D.A. (1983). *The reflective practitioner : How professionals think in action*. New York : Basic Books.

Valach, L., et Young, R. A. (2007). Interdisciplinarity in vocational guidance: An action theory perspective. In S. Soresi & L. Nota (Co-chairs), *Vocational psychology and career guidance practice: An international partnership*. Symposium conducted at the meeting of the International Association for Educational and Vocational Guidance. Padua, Italy : Society for Vocational Psychology, and National Career Development Association.

Autres références :

Bernier, R., Desrosiers, G., J.P., et Matte, J. (1998) *La pratique professionnelle en l'an 2000 : l'exercice des rôles professionnels et son influence sur la collaboration*

interdisciplinaire. Compte-rendu du Colloque sur l'interdisciplinarité. Sherbrooke :
Faculté de Médecine, Université de Sherbrooke.

Morin, E. (2003). Sur l'interdisciplinarité. *In L'autre forum* (10 p.)

Réseau de services en déficience intellectuelle (2000). *L'interdisciplinarité Guide de
référence*. Gatineau : Pavillon du Parc

Tremblay, G. (2010). *L'interdisciplinarité : le plan d'intervention en interdisciplinarité*.
Québec : Institut de formation continue du Québec